



## Comment calculer les idemnités à demander? merci d'avance!

Par **Micke 85**, le **02/02/2010** à **11:50**

Bonjour,

Je vais tâcher d'exposer ma situation le plus clairement possible :

Nous sommes locataire d'une maison individuelle depuis le mois de mai 2009. Depuis le début de l'hiver nous avons pût constater de fortes dégradations des peintures et tapisseries dû à une importe humidité.

Nous avons fait un premier courrier en recommandé à l'agence leurs demandant de venir constater les dégâts car nous ne voullons pas en être tenue pour responsable lors de notre départ.

Quand l'agence s'est déplacée pour constater notre problème nous avons en plus décelé :

\*que l'électricité était loin d'être aux normes

\*que la maison était isolé par de la mousse polyuréthane (dans les combles) ce qui est formellement interdit car ça dégage des fumées toxiques en cas de feu.

\* que l'humidité apparu était dû à cette absence d'isolation qui génère un pont thermique important entre les combles et les pièces chauffées.

La personne de l'agene nous a dit qu'elle s'occupait d'en informer le propriétaire et qu'elle mettrait tout en oeuvre pour que cela soit réglé le plus rapidement possible.

Un mois plus tard après un second courrier avec A/R et la consultation d'un expert de l'ADIL, l'agence se décide enfin à nous répondre par courrier que les dégâts constatés n'étaient pas assez importants pour effectuer quelconques travaux et que l'électricité était aux normes... (prises électriques racorder aux radiateurs, VMC sans évacuation extérieure et non racorder à

un circuit indépendant etc...)

L'expert de l'ADIL nous a recommandé de faire intervenir la DDAS (en cours) et de préparer un dossier pour une déclaration au greffe du tribunal d'instance.

Ma question :

Que dois-je mettre en valeur dans ce dossier? Et comment dois-je calculer les dédomagements auxquels je dois avoir droit?

Merci beaucoup de votre future aide, et sachez que mon amie, ma petite fille de deux ans et moi-même vous sont totalement reconnaissant de l'aide précieuse que vous pourrez nous apporter.

Mickaël.